



PPE1BA

2024 - 2025

Bachelier en sciences philosophique, politique et économique



PPE1BA - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Que ce soit dans le secteur public ou privé, dans les administrations, des banques centrales ou des centre d'études de partis, dans des administrations publiques ou des organisations internationales, des mutuelles ou des confédérations syndicales ou patronales, vous serez particulièrement bien équipé pour occuper des emplois qui nécessitent :

- Capacité de produire une réflexion autonome, informée, structurée, argumentée et critique sur des objets précis et complexes
- Lucidité et maîtrise des disciplines dont relève une question à titre principal
- Capacité de gérer les sources d'information multiples et variées et percevoir les différences de méthodes qu'elles mobilisent
- Capacité d'extraire d'une thématique complexe les questions disciplinaires qu'elle pose et de comprendre l'interdépendance entre ces questions
- Capacité de collaborer activement au sein d'équipes pluridisciplinaires
- Capacité de leadership nourrie par une puissance d'analyse, une capacité forte de formulation d'objectifs clairs et argumentés, et une capacité forte à dialoguer de manière fine, en particulier avec ceux qui ne partagent pas vos idées

Votre programme

Ce bachelier présente la particularité d'être rattaché à trois domaines d'études : 1° Philosophie ; 6° Sciences politiques et sociales ; 9° Sciences économiques et de gestion. (Cfr l'art. 15 §1er 28° et l'art. 83 § 1er du décret définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études).

Le programme se compose de:

- cours disciplinaires
- six cours bi-disciplinaires en anglais
- un Research paper
- une langue en plus du français et de l'anglais
- une possibilité de séjour à l'étranger en bloc annuel 3.

PPE1BA - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Devenir des universitaires maîtrisant les fondements de plusieurs disciplines, capables de diagnostics précis et d'une vision globale des sociétés, outillés pour la recherche et l'action.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

1.

Construire et poser un regard interdisciplinaire, critique, réflexif et citoyen

1.1.

Etre un citoyen autonome et actif conscient des enjeux de la société en lien avec les disciplines du PPE

1.2.

Apprendre à prendre position et à le faire de manière argumentée, en prenant au sérieux les arguments des opposants

1.3.

Développer sa curiosité intellectuelle : être intéressé et ouvert aux perspectives d'évolution et de changement tant dans le domaine des méthodes que dans celui des connaissances liées aux trois disciplines

1.4.

Faire preuve d'indépendance intellectuelle dans le raisonnement, porter un regard critique sur des questions liées aux 3 disciplines

1.5.

Penser et agir dans l'interdisciplinarité en s'ouvrant à d'autres cadres conceptuels et méthodologiques en vue d'enrichir des connaissances.

2.

Acquérir de solides socles de savoirs dans les 3 disciplines et les mobiliser en les faisant dialoguer et en les confrontant pour comprendre une problématique

2.1.

Maîtriser un socle de savoirs dans les domaines de la science politique, de l'économie et de la philosophie

2.2.

Mettre en dialogue ces socles de savoirs issus de ces trois disciplines

3.

Acquérir et développer un savoir faire

3.1.

Acquérir les principales méthodes liées aux trois disciplines

3.2.

Appliquer les différentes méthodes des disciplines

3.3.

Réfléchir à l'apport de nouvelles méthodes et faire évoluer ces méthodes dans un souci d'adaptation aux situations concrètes et diverses

4.

Développer et poser une démarche de recherche ancrée dans les 3 disciplines

4.1.

Construire et traiter des problématiques sur un sujet et faire preuve d'un raisonnement clair et structuré afin d'aboutir à l'énoncé d'une question de recherche

4.5.

Communiquer de manière scientifique et pédagogique, oralement et par écrit, la structure et les résultats de sa recherche

5.

Développer sa capacité à travailler en groupe

5.1.

Apprendre à formuler des questions de manière à faciliter le dialogue entre plusieurs disciplines et personnes dans un groupe

5.2.

Apprendre à entendre les différences des autres prises de position et en comprendre la source

5.3.

Apprendre à traduire cette capacité de compréhension en qualité de coordination de projets collectifs

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le programme en Sciences philosophique, politique et économique (PPE) de l'étudiant compte 180 crédits. Il est composé de cours disciplinaires - en économie, sciences politiques et philosophie – et de six cours bi-disciplinaires en anglais. Des cours de langue (anglais et une seconde langue) sont également proposés.

En fin de parcours, un travail de recherche – le Research paper- doit être réalisé.

En troisième bloc annuel du bachelier, existe la possibilité de faire une partie de son cursus dans une autre institution. [Voir plus d'information sur le site.](#)

PPE1BA Programme

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR MATIÈRE

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel



○ LPPE1305



				Bloc annuel		
				1	2	3
○ LPOLS1323	Institutions et politiques européennes	Tanguy de Wilde d'Estmael Vincent Laborderie (supplée Tanguy de Wilde d'Estmael)	PS [q1] [40h] [5 Crédits]			X

⊗ Cours au choix en sciences politiques

L'étudiant choisit entre 0 et 2 cours au choix parmi la liste ci-dessous. (En effet, en bloc annuel 3, il doit choisir 1 cours d'économie et 2 autres cours : d'économie, de science politique ou de philosophie ou d'une autre discipline)

⊗ LPOLS1114	Formalisation pour les sciences sociales	Bruno Masquelier	PS [q2] [30h+15h] [5 Crédits]			X
⊗ LPOLS1112	Comptabilité du secteur non-marchand	Karine Cerrada Cristia	PS [q2] [30h+15h] [5 Crédits]			X
⊗ LPOLS1221	Analyse des données quantitatives	Mireille Le Guen	PS [q1] [25h+20h] [5 Crédits]			X
⊗ LPOLS1320	Introduction aux relations internationales	Michel Liegeois	PS [q2] [30h+15h] [5 Crédits]			X
⊗ LPOLS1330	Comparative approach to national and international democratic challenges	Jehan Bottin (supplée Benoît Rihoux)	PS [q2] [15h] [5 Crédits]			X

○ Philosophie

L'étudiant choisit obligatoirement: 2 cours en bloc annuel 1 (1 par quadrimestre) + 2 cours en bloc annuel 2 (1 par quadrimestre) + 2 cours en bloc annuel 3. Il complète son programme par 0 à 2 cours au choix parmi l'ensemble des cours au choix en philosophie.

○ Cours de philosophie au choix à prendre au 1er quadrimestre du bloc annuel 1 (5 crédits)

L'étudiant choisit un cours de philosophie parmi:

⊗ LFIAL1190	Introduction historique à la philosophie & Philosophie et éthique de l'environnement	Nathalie Frogneux Jean Leclercq	PS [q1] [45h] [5 Crédits]	X		
⊗ LFILO1160	Les grands concepts et courants de la philosophie					

				Bloc annuel		
				1	2	3
⌘ LFILO1340	Histoire et textes de la philosophie contemporaine II (XXème)	Sébastien Richard (supplée Sylvain Camilleri)	DS [q1] [45h] [5 Crédits] 			x
⌘ LFIAL1190	Introduction historique à la philosophie & Philosophie et					

PRÉREQUIS ENTRE COURS

Le **tableau** ci-dessous reprend les activités (unités d'enseignement - UE) pour lesquelles existent un ou des prérequis au sein du programme, c'est-à-dire les UE du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à cette UE.

Ces activités sont par ailleurs identifiées **dans le programme détaillé** : leur intitulé est suivi d'un carré jaune.

Prérequis et programme annuel de l'étudiant-e

Le prérequis étant un préalable à l'inscription, il n'y a pas de prérequis à l'intérieur d'un même bloc annuel d'un programme. Les prérequis sont définis entre UE de blocs annuels différents et influencent donc l'ordre dans lequel l'étudiant-e pourra s'inscrire aux UE du programme.

En outre, lorsque le jury valide le programme individuel d'un-e étudiant-e en début d'année, il en assure la cohérence :

- Il peut imposer à l'étudiant-e de combiner l'inscription à deux UE distinctes qu'il considère nécessaires d'un point de vue pédagogique
- En fin de cycle uniquement, il peut transformer un prérequis en corequis.

Pour plus d'information, consulter [le règlement des études et des examens](#).

Tableau des prérequis

LALLE1332	"Deutsch Mittelstufe II" a comme prérequis LALLE1230
	• LALLE1230 - Deutsch Mittelstufe I
LANGL1234	"English for Academic Communication 2" a comme prérequis LANGL1134
	• LANGL1134 - English for Academic Communication 1
LECGE1212	"Macroéconomie" a comme prérequis LECGE1112
	• LECGE1112 - Mathématiques en économie et gestion I
LECGE1217	"History of Economic Theory" a comme prérequis LANGL1134
	• LANGL1134 - English for Academic Communication 1
LECGE1224	"Statistique en économie et gestion II" a comme prérequis LECGE1114
	• LECGE1114 - Statistique en économie et gestion I
LECGE1230	"Mathématiques en économie et gestion II" a comme prérequis LECGE1112
	• LECGE1112 - Mathématiques en économie et gestion I
LECGE1316	"Econométrie" a comme prérequis LECGE1112 ET LECGE1114
	• LECGE1112 - Mathématiques en économie et gestion I
	• LECGE1114 - Statistique en économie et gestion I
LESPA1332	"Espagnol pour Sciences économiques, deuxième partie (B1.1 - B1.2)" a comme prérequis LESPA1230
	• LESPA1230 - Espagnol général pour sciences économiques - 1e Partie
LNEER1332	"Algemeen en economisch Nederlands - Intermediair niveau deel 2" a comme prérequis LNEER1230
	• LNEER1230 - Algemeen Nederlands - Intermediair niveau - deel 1
LPOLS1223	"Action publique" a comme prérequis LESPO1114
	• LESPO1114 - Political Science
LPPE1204	

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR BLOC ANNUEL

⌘ LFILO1160

Les grands concepts et courants de la philosophie

Jacob Schmutz

PPE1BA - 2^e

- Ob
- ⊗ Au
- △ Exc
- No
- ⊗ No
- ⊗ Organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊗ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- ⊗ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- ⊗ Cours accessibles aux étudiants d'échange
- ⊗ Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

o Contenu :**o Cours bi-disciplinaires**

○ LPPE1203	Voting	Pierre Baudewyns Jean Hindriks	ES [q1] [30h] [6 Crédits]
○ LPPE1204	Practical Philosophy & Normative Economics	Axel Gosseries François Maniquet	ES [q2] [30h] [6 Crédits]

o Economie

○ LECGE1230	Mathématiques en économie et gestion II	Pieter Klaessens	ES [q1] [45h +30h] [6 Crédits]
○ LECGE1212	Macroéconomie	Fabio Mariani Francesca Monti	ES [q1 ou q2] [45h +15h] [5 Crédits]
○ LECGE1224	Statistique en économie et gestion II	Cédric Heuchenne	ES [q2] [30h +15h] [5 Crédits]

o Science politique

⌘ LFILO1170	Anthropologie philosophique	Nathalie Frogneux	FR [q2] [45h] [5 Crédits] 🌐
⌘ LFILO1250	Logique	Peter Verdée	FR [q2] [45h +15h] [5 Crédits] 🌐 > English- friendly

o Langue

L'étudiant suit deux cours d'anglais au cours du bachelier. Il suit aussi deux cours d'une deuxième langue au choix : la même tout le long de son programme.

o LANGL1234	English for Academic Communication 2 🇺🇸	Amandine Dumont (coord.) Hila Peer Colleen Starrs (coord.)	EN [q1+q2] [60h] [5 Crédits] 🌐
-------------	---	--	---

L'étudiant suit 81.502003

PPE1BA - 3e bloc annuel

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

o Science politique

○ LPOLS1319	Introduction à la géopolitique	Tanguy de Wilde d'Estmael	PS [q1] [30h +15h] [5 Crédits]
○ LPOLS1323	Institutions et politiques européennes	Tanguy de Wilde d'Estmael Vincent Laborderie (supplée Tanguy de Wilde d'Estmael)	PS [q1] [40h] [5 Crédits]

o Cours au choix en sciences politiques

⌘ LCOPS1311	Philosophie politique et sociale	Mark Hunyadi	FB [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
⌘ LFILO1170	Anthropologie philosophique	Nathalie Frogneux	FB [q2] [45h] [5 Crédits] 🌐
⌘ LFILO1120	Métaphysique	Olivier Depré	FB [q1] [45h] [5 Crédits] 🌐
⌘ LFILO1130	Philosophie du langage	Peter Verdée	FB [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐 > <i>English- friendly</i>
⌘ LFILO1320	Epistémologie	Alexandre Guay	FB [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
⌘ LFILO1250	Logique	Peter Verdée	FB [q2] [45h +15h] [5 Crédits] 🌐 > <i>English- friendly</i>

PPE1BA - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.
Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

SOMMAIRE

- [Conditions d'accès générales](#)
- [Conditions d'accès spécifiques](#)
- [Accès par valorisation des acquis de l'expérience](#)
- [Conditions particulières d'accès à certains programmes](#)

Conditions d'accès générales

Sous réserve d'autres dispositions légales particulières et en vue de l'obtention du grade académique qui les sanctionne, ont accès à des études de premier cycle les étudiant-es qui justifient :

- 1° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré à partir de l'année scolaire 1993–1994 par un établissement d'enseignement secondaire de plein exercice ou de promotion sociale de la Communauté française le cas échéant homologué s'il a été délivré par un établissement scolaire avant le 1er janvier 2008 ou revêtu du sceau de la Communauté française s'il a été délivré après cette date, ainsi que les titulaires du même certificat délivré, à partir de l'année civile 1994, par le jury de la Communauté française;
- 2° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré au plus tard à l'issue de l'année scolaire 1992–1993 accompagné, pour l'accès aux études de premier cycle d'un cursus de type long, du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur;
- 3° soit d'un diplôme délivré par un établissement d'enseignement supérieur en Communauté française sanctionnant un grade académique délivré en application du présent décret, soit d'un diplôme délivré par une institution universitaire ou un établissement organisant l'enseignement supérieur de plein exercice en vertu d'une législation antérieure;
- 4° soit d'un certificat ou diplôme d'enseignement supérieur délivré par un établissement d'enseignement de promotion sociale;
- 5° soit d'une attestation de succès à un des [examens d'admission](#) organisés par les établissements d'enseignement supérieur ou par un jury de la Communauté française; cette attestation donne accès aux études des secteurs, des domaines ou des cursus qu'elle indique;
- 6° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études similaire à ceux mentionnés aux littéras précédents délivré par la Communauté flamande, par la Communauté germanophone ou par l'Ecole royale militaire;
- 7° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études étranger reconnu équivalent à ceux mentionnés aux littéras 1° à 4° en application d'une législation fédérale, communautaire, européenne ou d'une convention internationale;

Remarques :

Les demandes d'équivalence doivent être introduites auprès du [Service des équivalences](#) du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique de la Communauté française de Belgique dans le respect des délais fixés par celui-ci.

Les deux titres suivants sont reconnus équivalents d'office au Certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) :

- baccalauréat européen délivré par le Conseil supérieur de l'Ecole européenne,
- baccalauréat international délivré par l'Office du baccalauréat international de Genève.

8° soit du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur (DAES) conféré par le jury de la Communauté française.

Conditions d'accès spécifiques

- L'accès aux études de 1er cycle (bacheliers) aux candidats de nationalité hors Union européenne qui ne sont pas assimilés aux ressortissants belges est conditionné aux critères suivants :
 - ne pas avoir obtenu de diplôme d'enseignement secondaire depuis plus de 3 ans maximum. Exemple: pour une demande d'admission pour l'année académique 2024-2025, vous devez avoir obtenu votre diplôme lors des années académiques 2021-2022, 2022-2023 ou 2023-2024. En Communauté française de Belgique, l'année académique s'étend du 14 septembre au

- Pour tout diplôme d'études secondaires **issu d'un pays hors Union européenne, la demande d'admission doit contenir l'équivalence de votre diplôme** délivrée par la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique). Pour toute information relative à l'obtention d'une équivalence, veuillez-vous référer au [site suivant](#).

Accès par valorisation des acquis de l'expérience

Accès au premier cycle sur la base de la valorisation des savoirs et compétences acquis par expérience professionnelle ou personnelle (VAE)

Aux conditions générales que fixent les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, en vue de l'admission aux études, les jurys valorisent les savoirs et compétences des étudiant-es acquis par leur expérience professionnelle ou personnelle.

Cette expérience personnelle ou professionnelle doit correspondre à au moins cinq années d'activités, des années d'études supérieures ne pouvant être prises en compte qu'à concurrence d'une année par 60 crédits acquis, sans pouvoir dépasser 2 ans. Au terme d'une procédure d'évaluation organisée par les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, le jury juge si les aptitudes et connaissances de l'étudiant-e sont suffisantes pour suivre ces études avec succès.

Au terme de cette évaluation, le jury détermine les enseignements supplémentaires et les dispenses éventuelles qui constituent les conditions complémentaires d'accès aux études pour l'étudiant-e.

Conditions particulières d'accès à certains programmes

- Accès aux études de **premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte**

Attestation de réussite à l'[examen spécial d'admission aux études de premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte](#)

PÉDAGOGIE

Les **cours disciplinaires** mobilisent une diversité d'approches pédagogiques telles que des cours ex cathedra, l'évaluation par les

Responsable académique du programme: [Axel Gosseries](#)

Jury

- Président du jury: [Luca Pensieroso](#)
- Secrétaire du jury: